CALENDRIER 2024

cfpts. 50 ans

Les programmes des formations menant à une certification officielle sont conformes aux règlements en vigueur. Les objectifs de formation sont consultables sur le site et les objectifs pédagogiques complets sont consultables sur les fiches descriptives de chaque stage.

Nos stages se déroulent sur le site du CFPTS à Bagnolet, sauf indication contraire inscrite dans nos fiches descriptives. Les formations de ce calendrier sont conçues, réalisées et dispensées par le CFPTS à l'exception de celles qui font l'objet d'une collaboration notée dans nos supports.

POUR UN PREMIER CONTACT

Accueil général et information
01 48 97 25 16
Marie Komperdra
contact@cfpts.com

Chargée d'orientation
Aurélie Clonrozier
aclonrozier@cfpts.com

Directrice des formations
Relations entreprises
Béatrice Gouffier
bgouffier@cfpts.com

Relations entreprises apprentissage
Bojana Momirovic
bmomirovic@cfpts.com

Suivi pédagogique
Maria Basch
mbasch@cfpts.com
Mathilde Czyzyszyn
mczyzyszyn@cfpts.com
Lisa Korsak
lkorsak@cfpts.com

Certifications
Florence Leroy
fleroy@cfpts.com

Administration des formations
suividossier@cfpts.com
Amandine Chauvey
Emeline Lemaire
Nawel Mazouzi

Référente handicap
Céline Braconnier-Olivaud
cbraconnier-olivaud@cfpts.com

SOMMAIRE

Se transformer sans se trahir
par Bruno Burtre
P. 2

Certifications
P. 3

Une offre à l'écoute du terrain
par Béatrice Gouffier
P. 4

Nos entreprises partenaires
P. 5

Formations en apprentissage
P. 6

Outils transversaux
P. 10

Direction technique / Régie
P. 14

Plateau
P. 20

Lumière
P. 24

Son
P. 30

Vidéo
P. 36

Décor / Accessoires
P. 40

Prévention des risques
P. 46

Les formations à la carte
P. 52

Conditions générales de vente
P. 56

SE TRANSFORMER SANS SE TRAHIR

Se transformer sans se trahir, voilà le défi auquel nous avons été confrontés. Face à un enchaînement de crises sans précédent, nous avons voulu nous adapter, mais en conservant à tout prix la qualité de nos formations. Cette philosophie est garante de notre réputation, celle d'un centre où le professionnalisme et l'excellence sont au service des apprenants, quels que soient leurs besoins, depuis bientôt un demi-siècle.

Les dernières années ont été agitées, pour le CFPTS comme pour les secteurs de la formation et de la culture. Entre crises sanitaires, réformes législatives et contraintes budgétaires, le centre a dû s'adapter, répondre aux urgences, se restructurer, sans toujours disposer d'une visibilité satisfaisante sur ces bouleversements. Nous avons su mener à bien ces transformations et commençons à en recueillir les fruits, avec un redémarrage notable de l'activité. La raison essentielle de ce rebond ? Nous n'avons jamais, malgré les pressions, accepté de transiger avec ce qui fait notre identité.
Lorsque les jeunes, les salariés ou les structures s'adressent à nous, ils se tournent vers un acteur incontournable du secteur, dont le professionnalisme est la marque de fabrique. Entre l'exigence et la compétitivité, nous avons refusé de choisir, et il est clair aujourd'hui que cette stratégie était la bonne.

Les signaux sont très positifs à l'heure de planter nos cinquante bougies sur les gâteaux qui émaillent les pages qui suivent ! En effet, le CFPTS a vu le jour en 1974 et, depuis cette date, ce sont des générations d'hommes et de femmes régisseurs, techniciens, décorateurs, directeurs techniques, entre autres, qui sont passées par Bagnolet. Nombre d'entre eux sont revenus à plusieurs reprises et certains en ont même profité pour devenir formateurs à leur tour ! En y ajoutant celles et ceux qui nous envoient désormais les membres de leurs équipes, c'est tout un tissu de rencontres, d'expériences et d'histoires personnelles et professionnelles qui nous lie toujours plus à cet univers dont nous faisons partie intégrante.

Cette année voit la reprise directe par le CFPTS de l'activité de formation initiale en apprentissage. Même si le centre assurait l'ensemble des prestations pédagogiques dans les domaines du spectacle vivant et de l'événementiel pour le compte du CFASVA depuis la création de ce dernier, pour la première fois, il peut se positionner comme CFA à part entière. Cette décision, en pérennisant la voie de l'apprentissage pour nos métiers, vient renforcer une caractéristique fondamentale du CFPTS : l'exhaustivité de son offre de formation. Quel que soit votre statut ou votre domaine de prédilection, nous sommes en mesure de vous proposer des solutions adaptées et fonctionnelles. L'amplitude de notre champ d'intervention fait notre force et nous permet de répondre aux besoins de ceux qui font appel à nous, au-delà même de notre périmètre traditionnel.

Cette profondeur est également un atout lorsqu'il s'agit de prendre en compte les évolutions des attentes réglementaires et sociétales. Ainsi, lorsqu'il a fallu développer des réponses pédagogiques aux enjeux posés par la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels, nous avons pu nous appuyer à la fois sur nos connaissances en la matière, cette problématique ayant depuis longtemps été intégrée dans notre fonctionnement interne, et sur les retours venus des centaines d'apprenti·e·s que nous avons suivi·e·s. Des modules sur cette thématique étaient déjà inclus à nos formations longues et l'élaboration de formations dédiées a été le prolongement naturel de ces expériences. Pour ce qui est d'un sujet tel que la responsabilité sociétale des entreprises, nous adoptons une approche similaire, à la fois tournée vers l'extérieur, par le biais de notre offre de formation, mais aussi par des actions en interne, avec le projet d'obtenir un label à moyen terme pour la démarche RSE du centre (environnement, accessibilité, etc.). Là encore, la clé de la réussite résidera dans notre degré d'exigence.
Au plaisir de vous retrouver au CFPTS !

Bruno Burtre
Directeur général

CERTIFICATIONS

Les certifications professionnelles et les diplômes délivrés par le CFPTS sont construits à partir des référentiels d'activités décrits par l'observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant, piloté par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant (CPNEF-SV).

Le CFPTS délivre trois certifications professionnelles enregistrées au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) :

→ Directeur technique de spectacle et d'événement, niveau 7 (enregistrée au RNCP34992 sur décision de France Compétences du 14/10/2020) ;
→ Régisseur général de spectacle et d'événement, niveau 6 (enregistrée au RNCP36231 sur décision de France Compétences du 25/02/2022) ;
→ Régisseur de spectacle et d'événement, niveau 5 (enregistrée au RNCP36531 sur décision de France Compétences du 01/06/2022), spécialisation lumière, plateau-scène, son ou vidéo.

Le CFPTS est habilité par les organismes compétents à préparer :

Deux certifications professionnelles enregistrées au RNCP*
→ Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel, son, lumière, plateau, vidéo, niveau 4 (enregistrée au RNCP34369 sur décision de France Compétences du 16/12/2019), délivrée par le GRIM EDIF ;
→ CAP Accessoiriste-réalisateur, niveau 3 (enregistrée au RNCP37299 sur décision de France Compétences du 06/02/2023), délivrée par l'académie de Créteil.

Deux certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par la CPNEF-SV*
→ CQP Accrocheur-rigger (enregistré au RNCP34938 sur décision de France Compétences du 14/09/2020) ;
→ CQP Électricien du spectacle (enregistré au RNCP31388 sur décision de France Compétences du 07/08/2018).

Un certificat de compétence professionnelle (CCP) délivré par la CPNEF-SV
→ Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques.

Les certifications du CFPTS sont organisées autour de blocs de compétences évalués par des jurys de professionnels.
Plus fluide et plus souple, ce système de certification nous permet de vous accompagner en personnalisant votre parcours de formation et de certification sur six mois, un an, deux ans… tout au long de la vie. Les blocs de compétences vous garantissent un meilleur financement et les certifications obtenues faciliteront votre insertion professionnelle grâce, notamment, à une meilleure visibilité des compétences attestées.

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation-spectacle vivant

UNE OFFRE À L'ÉCOUTE DU TERRAIN

Plus grand centre de formation dans les domaines du spectacle vivant et de l'événementiel, le CFPTS vous offre une palette unique de propositions, des parcours métier aux modules les plus spécialisés. Les différents secteurs répondent à l'ensemble des besoins essentiels, tandis que l'offre à la carte permet à toute structure de trouver les réponses à ses besoins particuliers.

Ce qui nous tient particulièrement à cœur est de répondre aux attentes tant des salariés que des structures du spectacle vivant et de l'événementiel. Cette ambition passe tout d'abord par l'élaboration d'une offre de formation qui corresponde le plus étroitement possible aux demandes réelles de nos domaines. Pour nous en assurer, nous sommes très attentifs aux remontées de notre réseau de formateurs, d'entreprises et d'anciens stagiaires et apprentis. Sur ce point, les conclusions des commissions de secteur qui réunissent régulièrement des membres de nos équipes pédagogiques et des professionnels en postes sont concordantes : l'essentiel des besoins est couvert et il n'y a pas de « trous dans la raquette ».

Cette offre complète, nous la bâtissons en coopération avec de nombreux acteurs de notre champ professionnel, sans lesquels il nous serait difficile de suivre en permanence toutes les mutations, qu'elles soient technologiques, sociétales ou réglementaires. Nous avons noué des partenariats riches de sens avec des fabricants et des concepteurs, sur du matériel et des logiciels de pointe. Nous sommes aussi à l'écoute des professionnels en activité qui nous permettent de garantir des mises en pratique aussi proches que possible des conditions réelles d'exercice de nos métiers. Ce réseau englobe évidemment aussi les entreprises de spectacle et d'événementiel, les prestataires, les structures culturelles, tous ces partenaires historiques qui accueillent nos apprentis et nos stagiaires depuis tant d'années. Et, quand le besoin s'en fait sentir, nous sommes en mesure de réaliser les investissements nécessaires au renouvellement de nos parcs techniques, comme cette année avec l'acquisition de nouvelles consoles Allen & Heath et Yamaha, pour le secteur du son.

Le résultat ? Une offre qui évolue d'une année sur l'autre, mais qui s'adapte à chaque fois pour intégrer des problématiques nouvelles. En 2024, les secteurs Direction technique/Régie et Prévention des risques sont ceux qui voient apparaître le plus de nouvelles formations, sur des sujets dont la prise en compte n'est pas récente mais dont l'importance va croissant, comme la RSE, la transition écologique, le management de la sécurité, la prévention des addictions et des RPS, ou encore l'accueil du public en situation de handicap. Nos formations viennent ainsi apporter des réponses pédagogiques à des questions qui se posent dans toutes les structures. Sur des aspects plus techniques, *Mesure, alignement prédictif silencieux et monitoring live, CrossLite+* ou *Vectorworks Spotlight* correspondent à des demandes venues directement du terrain.

Et pour les structures désireuses d'intégrer leurs contraintes particulières au processus de formation, l'offre à la carte répond à toutes les demandes hors catalogue. Cela peut être simplement un décalage dans le temps, la programmation de stages consacrés aux seuls personnels des entités concernées ou même la délocalisation d'une formation sur un lieu précis. Cela peut également consister en l'élaboration de A à Z d'une formation sur mesure, entièrement pensée en fonction des besoins de son commanditaire.

Être aussi solide sur nos fondamentaux nous permet également de voir au-delà de nos seuls secteurs historiques, en nous ouvrant à des univers tels que le tourisme ou les musées et espaces d'exposition. Ainsi, *Les moyens vidéo pour le musée et l'exposition* vient compléter une offre de plus en plus riche sur ce secteur, qui se développe au fil des années et a trouvé son public. De toutes façons, notre vocation reste la même : apporter une réponse, quelle que soit la question.

Béatrice Gouffier
Directrice des formations

NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

Le CFPTS remercie tous les acteurs sans lesquels nos formations ne pourraient se réaliser et notamment…

Nos partenaires de prestation pédagogique
3SA Conseil, Agora SAS, Amadeus, BA Formation, ECN, ETC, L-Acoustics, Modulo Pi, Nexo, Sonogramme, Stoporisk, Thalie Santé, Université Gustave Eiffel, Yamaha.

Nos partenaires de mise en œuvre pédagogique
3SA Conseil, Abaqueplast, ADIS 95, Advanced Audio, AFMG, Agora SAS, AIS Multimedia, Algam, Amadeus, Audiopole, Audioprice, Auvisys, Auvitran, Axente, Bargraph, Best Audio, Blackout, B Live, Brain Modular, Castolin, ComSoft, Cos Corp, d&b audiotechnik, Décor Plus, Dell, De Préférence, Dushow, DV2, Euphonia, EVI, FL Décor, Flux, Freevox, Gotronic, Groupe Godet, Hadjaz.L, Haliotis, IDF Machines à bois, Impact, Ina, Inmac, KDI, L-Acoustics, La Boutique du Spectacle, LDLC Pro, Legallais, Locsoud, Magnum, Merging Technology, Messer, Millumin, Nexo, Novelty, Pacon, Paris Berlin, Peter Lavem, Polyester 93, Prudhomme Transmission, Regl'Artech, Rexel, Richardson, RS Components, RVE, Sartorius, Sennheiser, Sonepar, Sonoss, Steliau Technology, Studio France, Union Bois, Wstore, Yamaha.

Nos partenaires institutionnels
Afnor Certification, CPNEF-AV, CPNEF-SV, DGCA, DGEFP, DRAC, Région Île-de-France, Ville de Bagnolet.

Nos partenaires de certification
CPNEF-SV, Dekra, ECN, GRIM EDIF, ministère de l'Éducation nationale, Stoporisk, BA Formation.

Nos partenaires financeurs
Afdas, Erasmus+, France Compétences, Pôle emploi, Transitions Pro.

Nos partenaires projets
Campus Fonderie de l'image, Damu, Erasmus+, Est-ensemble, FTVT, Ofaj, Pro Tandem, Viljandi Culture Academy.

Nos partenaires au quotidien
APG, Air Liquide, Alliance Logistics, Alsotel, Atlantic Chimie Industrie, Bruneau, Cave de Vouvray, Celeste, Climex, ESSI Corail, ETC France, Eurocatering, France Sécurité, Groupe RG, LDLC Pro, Leroy Merlin, Papeterie Picard, Raja, Vigneau-Chevreau.

FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

Choisir l'apprentissage comme voie d'entrée dans nos métiers, c'est avoir l'assurance de confronter en permanence vos nouvelles compétences à la réalité du travail en entreprise.
Choisir le CFPTS vous garantit l'accès à un vaste ensemble de structures qui pourront compter sur un savoir-faire et un savoir-être adaptés aux fonctions considérées, un enseignement et un suivi pédagogique de qualité.
Des atouts considérables au moment d'intégrer la vie professionnelle.
Au sortir des formations, vous possédez un métier bien identifié avec un vaste réseau professionnel.

VOUS N'AVEZ PAS LE BAC

TECHNICIEN DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Certification professionnelle de niveau 4, enregistrée au RNCP*

Partenariat GRIM EDIF

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences liées aux activités de technicien pour préparer, maintenir et entretenir le matériel et les équipements nécessaires aux spectacles, événements et manifestations ; monter, régler et démonter les installations scéniques, d'éclairage, de sonorisation, de vidéoprojection pour collaborer à l'accueil de spectacle ou de prestation sous la direction d'un régisseur ou d'un responsable technique.
Métiers préparés : technicien d'accueil, de compagnie, de tournées, d'événementiel ou de prestations. La pratique professionnelle et/ou la poursuite d'un parcours de formation permettent au technicien initialement pluri-compétent de se spécialiser sur les compétences plateau/scène, lumière, son ou vidéo.

770 heures au CFPTS et 1 505 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 6 semaines
Janvier 2024 - Avril 2025
14 participants

VOUS AVEZ LE BAC

RÉGISSEUR PLATEAU

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur plateau, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.
Métiers préparés : technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance.
Regroupements de 2 à 6 semaines
Septembre 2024 – Septembre 2026
12 participants

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur lumière, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.
Métiers préparés : technicien lumière, poursuiteur, pupitreur, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 6 semaines
Septembre 2024 – Septembre 2026
14 participants

RÉGISSEUR SON

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans issus d'une formation initiale à dominante scientifique, sensibilisés au monde du spectacle, et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur son, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.
Métiers préparés : technicien son, régisseur son, sonorisateur.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 6 semaines
Septembre 2024 – Septembre 2026
12 participants

RÉGISSEUR VIDÉO

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur vidéo, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.
Métiers préparés : technicien vidéo, régisseur vidéo.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 6 semaines
Septembre 2024 – Septembre 2026
12 participants

VOUS AVEZ UN BAC + 2

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes diplômés, minimum Bac +2, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions, ou apprenants des formations de régie spécialisées du CFPTS.
Objectif de formation : coordonner l'exploitation technique des spectacles, encadrer l'organisation des équipes techniques, accompagner des projets de spectacle et d'événement en étant capable d'analyser et résoudre des problèmes complexes jusqu'aux imprévus ; de formaliser/capitaliser des savoir-faire et des méthodes ; d'identifier les évolutions technologiques, structurelles ou sociétales pour évaluer les perspectives du métier, de son environnement et des métiers encadrés ; d'évaluer l'adéquation de ses compétences à répondre à un projet en définissant un plan d'action et d'amélioration pour réussir son insertion professionnelle en régie générale.
Métiers préparés : régisseur général de tournée, de compagnie, de structure ou d'événementiel, régisseur technique, régisseur de production, etc.

875 heures au CFPTS et 1703 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 6 semaines
Octobre 2024 – Février 2026
10 participants

ADMINISTRATION DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

Licence professionnelle
Partenariat Université Gustave Eiffel

Public : jeunes diplômés, minimum Bac +2, pouvant justifier de leur intérêt pour le spectacle vivant, l'événementiel, les domaines technologiques réseaux et numériques ou apprenants des formations de régie spécialisées du CFPTS.
Objectif de formation : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier d'administrateur de réseaux scéniques pour l'exploitation de spectacles, d'événements et/ou de lieux de spectacle.
Métiers préparés : administrateur de réseaux scéniques, régisseur spécialisé en technologies numériques, administrateur système et réseau, responsable informatique d'un lieu de spectacle.

510 heures au CFPTS/à l'Université Gustave Eiffel et 1310 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 5 semaines
Novembre 2024 - Septembre 2025
14 participants

L'ensemble des formations en apprentissage que dispense le CFPTS est pensé pour tous les secteurs du spectacle vivant, de l'événementiel et pour toutes les entreprises culturelles.

L'équipe du CFPTS remercie toutes les entreprises culturelles, de spectacle, d'événementiel et les prestataires de services qui accueillent ses apprentis et avec lesquelles elle est en dialogue permanent.

En 2023-2024
Agecam Espace Culturel André Malraux,
Alabama Média,
APMAC,
Association Cité-Théâtre,
Association Théâtre Traversière,
Audio Scène,
B Live,
Backstage,
Bam Holding,
Bonlieu Scène nationale,
Cave Poésie de Toulouse,
CDN de Normandie Rouen,
Centre d'Art vivant,
Centre des bords de Marne,
Château de Versailles Spectacles,
Concept K,
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris,
Contact Sonorisation Éclairage Vidéo,
De Préférence,
Disneyland Paris,
Dushow,
Écoutez Voir,
EPCC d'Issoudun,
Espace Concept,
ETC Audiovisuel,
Expert Event,
Florent SAS,
Fréquence,
GL events Audiovisual,
Grande Halle de La Villette,
La Cartonnerie Reims,
La Ferme du Buisson,
La Filature,
La Méduse,
L'Azimut – Théâtre Firmin-Gémier,
Le Carreau du Temple,
Le Centquatre-Paris,
Le Quai-CDN d'Angers,
Le Sax,
Le Train Théâtre,
Le Volcan,
Les Bords de Scènes,
Magnum,
Mairie d'Alfortville,
Mairie de Clermont-Ferrand,
Mairie de Combs-la-Ville,
Mairie de La Courneuve,
Mairie de Marly-le-Roi,
Mairie de Noisy-le-Grand,
Mairie de Paris,
Mairie de Saint-Denis,
Mairie de Tournefeuille,
Maison de la Poésie,
MC 93,
Metz en scènes,
Nanterre Amandiers,
Nouveau Théâtre de Montreuil,
Novelty,
Odéon-Théâtre de l'Europe,
Opéra de Lille,
Opéra de Rouen,
Opéra national de Lorraine,
PLF Groupe,
Points communs,
Potar Hurlant,
Radio France,
RégieTek,
REMCA La Cartonnerie,
SAS M.A.D Solution Services,
Saturn Production,
Scène nationale d'Orléans,
Silence,
Société d'exploitation du Palais des Sports,
Sodexo Sports et Loisirs,
Sound & Light Systems,
Spectaculaires,
Théâtre Auditorium de Poitiers,
Théâtre d'Angoulême,
Théâtre d'Ivry Antoine Vitez,
Théâtre de l'Agora,
Théâtre de l'Athénée,
Théâtre de la Commune-CDN d'Aubervilliers,
Théâtre de la Ville,
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines,
Théâtre de Suresnes Jean-Vilar,
Théâtre des Bouffes du Nord,
Théâtre Dijon Bourgogne,
Théâtre du Châtelet,
Théâtre du Rond-Point,
Théâtre national de Bretagne,
Théâtre national de Chaillot,
Théâtre national de l'Odéon,
Théâtre national de la Colline,
Université Paris-Nanterre,
VB Presta,
Wave Event,
etc.

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

OUTILS TRANSVERSAUX

Le développement permanent des outils numériques se traduit notamment par un phénomène observé dans tous les domaines, la convergence matérielle et logicielle qui brouille les frontières entre le plateau, le décor, la lumière, le son ou la vidéo. CAO/DAO, réseaux, protocoles de gestion et de transfert de données ou même notions d'électricité peuvent s'avérer nécessaires à tous les niveaux et pour tous les profils.

Dans ce « secteur », l'innovation est la norme. Le CFPTS s'emploie à développer son offre sur les outils les plus présents dans les structures et à suivre et anticiper les tendances technologiques qui s'affirment. Un exemple ? L'arrivée dans son catalogue d'une formation dédiée à Vectorworks, un logiciel de DAO de plus en plus présent dans les pratiques professionnelles du spectacle et de l'événementiel.

EN APPRENTISSAGE
JUSQU'A 29 ANS

TECHNICIEN DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Certification professionnelle de niveau 4, enregistrée au RNCP*
Partenariat GRIM EDIF

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Métiers préparés : technicien d'accueil, de compagnie, de tournées, d'événementiel ou de prestations.

770 heures au CFPTS et 1 505 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Janvier 2024 - Avril 2025
14 participants

Retrouvez toutes nos formations en apprentissage pages 8 et 9

FONDAMENTAUX TECHNIQUES POUR LES NON-TECHNICIENS

Public : personnels chargés de la coordination de production, assistants et administrateurs de manifestations événementielles et/ou de spectacles.
Objectifs : développer une vision technique des moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour optimiser sa relation avec les équipes techniques et la gestion des projets spectacles.

35 heures, 12 participants
22 janvier - 26 janvier
13 mai - 17 mai
16 septembre - 20 septembre

ÉLECTRICITÉ - LES INSTALLATIONS DU SPECTACLE

Public : techniciens de spectacle depuis plus d'un an.
Objectifs : développer ses connaissances et compétences en électricité : construction, fabrication, mise en œuvre de coffrets électriques mobiles temporaires pour le spectacle et l'événement de petite ou moyenne envergure.

175 heures, 10 participants
18 novembre - 20 décembre

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

Public : techniciens ou régisseurs son, lumière, vidéo.
Objectifs : produire et diffuser en streaming la captation d'une représentation scénique ou d'un événement.

35 heures, 8 participants
14 octobre - 18 octobre

RÉSEAUX POUR LE SPECTACLE

Les fondamentaux TCP IP pour les réseaux son, lumière et vidéo

Public : régisseurs vidéo, régisseurs son, régisseurs lumière.
Objectifs : exploiter les réseaux scéniques lumière, son et vidéo : terminologie, protocole, périphériques, infrastructure réseaux, environnement IP. Mise en œuvre et application.

70 heures, 8 participants
14 octobre - 25 octobre

OSC

Interconnexion d'outils de régie et de création

Public : artistes, techniciens ou régisseurs plateau, son, lumière, vidéo, réseau.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'analyse des besoins et à la mise en œuvre d'interconnexions entre outils de régie ou de création décor, plateau, son, lumière, vidéo, réseau dans les domaines de l'exposition, du spectacle vivant et de l'événementiel.

21 heures, 8 participants
12 novembre - 14 novembre

ARDUINO POUR LA CRÉATION

Formation et workshop

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens, muséographes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires pour intégrer les outils Arduino dans une démarche artistique et répondre à des besoins techniques : identifier les spécificités du fonctionnement et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication.

35 heures, 8 participants
10 juin - 14 juin
2 décembre - 6 décembre

QLAB

Conduite son et vidéo

Public : techniciens et régisseurs son et/ou vidéo.
Objectifs : paramétrer et exploiter l'outil QLab pour répondre à une demande artistique ou technique en son ou en vidéo.

35 heures, 8 participants
9 décembre - 13 décembre

AUTOCAD 2D

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel AutoCAD en 2D (conception et dessin assistés par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

70 heures, 8 participants
19 février - 1er mars
16 septembre - 27 septembre

AUTOCAD 2D ET 3D

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel AutoCAD en 2D et 3D (conception et dessin assistés par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

140 heures, 8 participants
19 février - 15 mars
16 septembre - 11 octobre

QCAD

CAO-DAO 2D

Public : directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs et techniciens lumière, son ou vidéo, constructeurs, accessoiristes, scénographes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel QCad en 2D.
Pratiquer les bases d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur 2D, permettant de créer tout plan technique nécessaire à l'activité d'une salle de spectacle (accueil ou création de spectacles) et à la création et conception de décors et d'accessoires (plan de masse, plan de situation, plan d'implantation de décors, coupe, élévation).

35 heures, 8 participants
2 septembre - 6 septembre

SKETCHUP 3D

Public : scénographes, décorateurs, constructeurs, accessoiristes, régisseurs généraux, régisseurs lumière, régisseurs son, régisseurs de spectacle, directeurs techniques.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel SketchUp Pro en 3D (conception et dessin assistés par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

70 heures, 8 participants
8 avril - 19 avril
16 octobre - 29 octobre

NOUVEAU

VECTORWORKS SPOTLIGHT

Public : régisseurs, directeurs techniques et toute personne amenée à présenter un dossier technique.
Objectifs : utiliser Vectorworks Spotlight pour la présentation de dossiers techniques de spectacle et d'événement.

70 heures, 8 participants
27 mai - 7 juin
25 novembre - 6 décembre

NOUVEAU

CAO INTÉGRATION IMPORT EXPORT DE FICHIERS 3D

Public : concepteurs d'éclairages, pupitreurs et régisseurs lumière, directeurs techniques, régisseurs généraux.
Objectifs : développer ses compétences dans l'intégration de différents fichiers 3D.

35 heures, 8 participants
13 mai - 17 mai

POUR CHAQUE FORMATION DE CE CALENDRIER, N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LA FICHE DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE.

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Fondamentaux techniques du plateau
P. 22

Fondamentaux techniques de la lumière
P. 27

Fondamentaux techniques du son
P. 33

Configurer et exploiter les réseaux pour la vidéo
P. 39

Choisir, installer et régler un système de vidéoprojection
P. 39

Audionumérique appliqué au réseau Dante
P. 33

Configurer et exploiter les réseaux audionumériques
P. 33

Configurer et exploiter les réseaux pour l'éclairage de spectacle
P. 28

Électricien du spectacle
P. 27

ET N'OUBLIEZ JAMAIS

La prévention des risques !
P. 46

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

DIRECTION TECHNIQUE / RÉGIE

Pour répondre aux enjeux de ce secteur, découvrez des formations métiers certifiantes, conçues et déployées à partir des référentiels métiers définis par les partenaires sociaux. Celles-ci vous offrent l'occasion de développer vos compétences en lien direct avec les missions et les activités de la direction technique ou de la régie générale, à votre rythme, par le biais du découpage en blocs de compétences indépendants.

Autour de ces pivots, un ensemble de dispositifs de perfectionnement viennent affiner l'offre de formation, avec la prise en compte de nombreuses problématiques spécifiques. Cette année, une série de formations est venue renforcer la prise en compte des thèmes liés à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour accompagner les encadrants techniques dans l'intégration de ces obligations dans leurs activités.

EN APPRENTISSAGE JUSQU'A 29 ANS

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes diplômés, minimum Bac +2, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : coordonner l'exploitation technique des spectacles, encadrer l'organisation des équipes techniques, accompagner des projets de spectacle et d'événement en étant capable d'analyser et résoudre des problèmes complexes jusqu'aux imprévus ; de formaliser/capitaliser des savoir-faire et des méthodes ; d'identifier les évolutions technologiques, structurelles ou sociétales pour évaluer les perspectives du métier, de son environnement et des métiers encadrés ; d'évaluer l'adéquation de ses compétences à répondre à un projet en définissant un plan d'action et d'amélioration pour réussir son insertion professionnelle en régie générale.

875 heures au CFPTS et 1 703 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Octobre 2024 – Février 2026
10 participants

ADMINISTRATION DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

Licence professionnelle
Partenariat Université Gustave Eiffel

Public : jeunes diplômés, minimum Bac +2, pouvant justifier de leur intérêt pour le spectacle vivant, l'événementiel, les domaines technologiques réseaux et numériques.
Objectif de formation : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier d'administrateur de réseaux scéniques pour l'exploitation de spectacles, d'événements et/ou de lieux de spectacle.

510 heures au CFPTS/à l'Université Gustave Eiffel et 1 310 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Novembre 2024 - Septembre 2025
14 participants

Retrouvez toutes nos formations en apprentissage pages 8 et 9

DIRECTION TECHNIQUE

Une formation métier complète en continu (cursus intégral) menant à la certification professionnelle de niveau 7 de Directeur technique de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

DIRECTEUR TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Certification professionnelle de niveau 7, enregistrée au RNCP*

Public : encadrants techniques ayant une expérience confirmée en régie générale. Une expérience de participation à la création de projet ou d'entreprise sera prise en considération.
Objectifs : participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure et planifier leurs actions ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements ; garantir l'entretien des lieux et des équipements ; programmer les investissements. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels, dans le respect des règles d'accessibilité, de diversité, d'égalité et d'écoresponsabilité.

749 heures, 10 participants
1er octobre 2024 - 14 mars 2025

Quatre formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 7 de Directeur technique de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

1. ENCADREMENT DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

Santé, sécurité au travail, sûreté

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs.
Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer au projet de direction en tant que directeur technique.
Assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements.

224 heures, 14 participants
1er octobre - 15 novembre

2. PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE ET ÉLABORATION BUDGÉTAIRE DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs.
Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer au projet de direction en tant que directeur technique.
Expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité technique, organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des acteurs.

175 heures, 14 participants
18 novembre - 20 décembre

RÉGIE GÉNÉRALE

3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs.
Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer au projet de direction en tant que directeur technique. Coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines.

175 heures, 14 participants
8 janvier - 9 février

4. CONDUITE DE PROJET DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs.
Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet (création et diffusion). Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels.

175 heures, 14 participants
12 février - 15 mars

Une formation métier complète en continu (cursus intégral) menant à la certification professionnelle de niveau 6 de Régisseur général de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.
Objectifs : développer les compétences méthodologiques, organisationnelles, de management et de gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur général : compréhension artistique, technique et logistique d'un projet. Assurer l'interface administrative et technique et l'encadrement d'équipes.

707 heures, 10 participants
13 septembre 2024 - 18 février 2025

Trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 6 de Régisseur général de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

1. COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Les outils de régie générale

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.
Objectifs : développer les compétences méthodologiques nécessaires au régisseur général pour la préparation et la coordination de l'exploitation technique d'un spectacle ou d'un événement.

266 heures, 12 participants
13 septembre - 6 novembre

2. COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES ÉQUIPES TECHNIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Encadrement, accueil et coordination

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.
Objectifs : développer les compétences nécessaires au régisseur général pour l'encadrement des équipes participant à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un événement.

238 heures, 14 participants
7 novembre 2024 - 8 janvier 2025

3. ACCOMPAGNER DES PROJETS DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Ordonnancement de projet, étude de faisabilité d'un projet

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.
Objectifs : développer les compétences méthodologiques de gestion d'un projet de spectacle ou d'événement : analyse du projet, ordonnancement des tâches, suivi budgétaire et accompagnement de la mise en œuvre de la prévention des risques.

203 heures, 14 participants
11 janvier - 20 février

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

MÉTIERS ET QUALIFICATION

NOUVELLE FORMULE

RÉGIE TECHNIQUE

Préparer et mettre en œuvre l'accueil technique d'un spectacle

Public : techniciens ou chargés de production ayant déjà une bonne approche des techniques du spectacle vivant ; expérience d'au moins 3 ans dans un de ces domaines.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la préparation et à l'accueil technique de spectacles et de manifestations événementielles : planifier l'organisation d'un spectacle et sa mise en œuvre technique ; coordonner et organiser la mise en œuvre des moyens techniques et des moyens humains ; organiser la répartition des moyens en utilisant les outils de liaison adaptés ; identifier les risques professionnels et les outils d'une démarche de prévention.

315 heures, 12 participants
11 mars - 17 mai

RÉGIE D'EXPOSITION

Muséographie et exposition temporaire

Public : techniciens, monteurs, accrocheurs, régisseurs d'espaces, techniciens et régisseurs de spectacle.
Objectifs : développer les compétences méthodologiques, d'organisation et de gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur d'exposition : compréhension scénographique d'un projet, planification et coordination de toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'une exposition, sur ses aspects techniques.

266 heures, 10 participants
12 février - 4 avril

GESTION DE PROJET D'EXPOSITION

Méthodologie, ordonnancement, suivi budgétaire

Public : régisseurs d'exposition, régisseurs techniques, régisseurs d'œuvres, chefs d'équipe monteurs.
Objectifs : développer les compétences méthodologiques, d'organisation et de gestion/suivi budgétaire pour des projets d'expositions : identifier le type d'organisation/organigramme en fonction de la typologie d'une structure ; identifier les étapes de réalisation ; développer une méthodologie de réalisation du planning et du budget ; réaliser les budgets.

70 heures, 2 participants
18 mars - 22 mars

SENSIBILISATION AUX RÉSEAUX SCÉNIQUES POUR LES CADRES TECHNIQUES

Lieux fixes et événements

Public : directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs.
Objectifs : identifier et gérer les spécificités de la mise en œuvre de technologies utilisant du réseau dans la régie générale/direction technique d'un lieu fixe ou d'un événement.

35 heures, 14 participants
22 janvier - 26 janvier
9 décembre - 13 décembre

FONDAMENTAUX DE GESTION, PLAN D'INVESTISSEMENT ET ENJEUX BUDGÉTAIRES

Les problématiques de budgets pour la direction technique

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.
Objectifs : bâtir une proposition d'investissement pluriannuel en prenant en compte les immobilisations nécessaires à l'activité ; échanger de manière pertinente et être force de proposition auprès de la direction administrative et financière ; développer une réflexion stratégique pour la construction d'un plan d'investissement et la maîtrise des impacts en termes de résultats sur les comptes de la structure.

14 heures, 10 participants
2 mai - 3 mai

GESTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU BÂTIMENT DE SPECTACLE

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.
Objectifs : coordonner en sécurité l'ensemble des opérations d'entretien, de maintenance des équipements et des installations techniques du bâtiment ; établir des propositions budgétaires annuelles et pluriannuelles pour l'entretien et la maintenance générale et réglementaire ; assurer une veille permanente et le suivi des contrats de prestations d'entreprises extérieures dans le but d'optimiser la gestion du bâtiment.

21 heures, 16 participants
18 novembre - 20 novembre

FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE OU DE CRISE

Public : toute personne travaillant au sein d'une structure ou pour un projet dans le spectacle ou l'événement.
Objectifs : développer ses compétences dans le domaine de la gestion de crise pour pouvoir se positionner comme un acteur stratégique dans l'analyse du développement, des enjeux et des impacts d'une crise ; préparer sa structure en mettant en œuvre des outils et une démarche pour le management d'une situation dégradée et/ou de crise.

21 heures, 16 participants
9 décembre - 11 décembre

NOUVEAU

LES ENJEUX DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SPECTACLE VIVANT

Partenariat 3SA Conseil

Public : toute personne intéressée par la RSE.
Objectifs : initier une dynamique RSE au sein de sa structure et envisager des actions en lien avec ses activités et ses métiers ; définir les notions clés en matière d'environnement et de RSE ; identifier les points clés de la réglementation ; identifier les enjeux actuels et futurs en matière de protection de l'environnement ; distinguer les actions obligatoires ou volontaires permettant d'amorcer sa transition écologique.

7 heures, 14 participants
14 mai
30 septembre

NOUVEAU

FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ

Partenariat 3SA Conseil

Public : personnels d'encadrement.
Objectifs : déterminer les points clés d'un management efficient de la sécurité au travail pour une application opérationnelle ; identifier son rôle en tant que manager sur l'animation de la prévention des risques de son équipe ; animer un quart d'heure sécurité avec son équipe ; intervenir de façon constructive auprès d'un salarié imprudent ; préparer un programme d'animation sécurité.

7 heures, 14 participants
2 avril
14 novembre

NOUVEAU

PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Public : personnels d'encadrement.
Objectifs : appréhender les aspects réglementaires, les rôles et missions de l'encadrement pour agir face à des situations de salariés sous l'emprise de substances psychoactives ; prendre en compte les aspects réglementaires en matière d'addictions ; clarifier les rôles et missions des acteurs, notamment de la direction et de l'encadrement ; définir une stratégie de prévention et de gestion des addictions ; réagir face à des situations ponctuelles/chroniques de salariés sous l'emprise de substances psychoactives.

7 heures, 14 participants
3 avril
29 octobre

NOUVEAU

ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP SUR LES SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS

Formation réglementaire pour les ERP accueillant plus de 200 personnes par an

Partenariat 3SA Conseil

Public : personnels d'encadrement et tout salarié en contact avec le public.
Objectifs : appréhender les différents dispositifs réglementaires, techniques et de l'approche des œuvres pour favoriser l'accessibilité des spectacles ; comprendre les besoins des visiteurs en situation de handicap ; analyser une obligation réglementaire in situ ; installer et maintenir les installations.

14 heures, 14 participants
4 avril - 5 avril
30 octobre - 31 octobre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Élaborer des documents de prévention des risques
P. 49

Prévention des risques psychosociaux (RPS) dans les métiers de la culture et de l'événement
P. 48

Formations Lutte contre les VHSS
P. 48

Développer les réflexes sûreté dans les métiers du tourisme, de la culture, du loisir et du commerce
P. 48

Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques
P. 49

Vectorworks Spotlight
P. 13

QCad
P. 13

PLATEAU

Le CFPTS a veillé à se doter d'un ensemble d'espaces comparables à ceux rencontrés réellement dans les structures de spectacle et offrant un confort pédagogique optimal. C'est ce qui lui permet de proposer un éventail de formations dédiées aux métiers du plateau, unique par sa diversité et la place accordée aux mises en situation professionnelles.

Et comme le CFPTS se conçoit comme un outil au service de la profession, il a évidemment répondu à la demande des directeurs techniques qui lui ont transmis leur besoin d'une formation consacrée au montage et à l'exploitation des cintres contrebalancés. Cette interaction permanente entre le centre et son réseau professionnel est l'assurance de formations adaptées à la réalité du marché du travail.

EN APPRENTISSAGE
JUSQU'A 29 ANS

RÉGISSEUR PLATEAU

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur plateau de spectacle et d'événement pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Septembre 2024 – Septembre 2026
12 participants

Retrouvez toutes nos formations en apprentissage pages 8 et 9

QUALIFICATION

RIGGING ACCROCHEUR RIGGER

Certificat de qualification professionnelle de niveau 4 enregistré au RNCP*

Public : techniciens de spectacle amenés à mettre en œuvre des systèmes d'accroches et de levage et souhaitant obtenir le CQP Accrocheur-rigger du spectacle vivant.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accrocheur-rigger ; analyser une prestation d'accroche et en assurer sa mise en œuvre et son démontage ; préparer et organiser l'accroche et le levage ; monter, exploiter et démonter les systèmes d'accroche-levage, dans le respect des règles de sécurité. Le CFPTS est habilité par la CPNEF-SV* à préparer le CQP Accrocheur-rigger.

175 heures, 8 participants
8 janvier - 9 février

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU PLATEAU

Machinerie théâtrale : initiation

Public : techniciens du spectacle, artistes ou toute personne souhaitant développer une vision technique des équipements du plateau.
Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation du matériel et l'installation des équipements scéniques du plateau théâtre.

35 heures, 10 participants
8 juillet - 12 juillet

TECHNICIEN PLATEAU

Machinerie scénique

Public : techniciens du spectacle.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier de machiniste/technicien plateau : mise en œuvre des équipements de la cage de scène, du matériel scénique, manipulations de décors.

140 heures, 10 participants
12 février - 8 mars

PRINCIPES ET PRATIQUE DES CINTRES

Public : machinistes, techniciens plateau.
Objectifs : mettre en œuvre l'équipement et la manœuvre des cintres contrebalancés en montage et exploitation, en toute sécurité et de façon ergonomique.

70 heures, 10 participants
14 octobre - 25 octobre

LES VOLS DANS LE SPECTACLE

Mouvements aériens artistes et objets

Public : machinistes, cintriers et techniciens plateau.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la mise en place, aux réglages et à l'exploitation des équipements destinés aux mouvements aériens dans le spectacle.

105 heures, 8 participants
18 novembre - 6 décembre

POUR LES FORMATIONS HORS CATALOGUE, REPORTEZ-VOUS AUX PAGES 52-55, QUI VOUS PRÉSENTENT NOS FORMATIONS À LA CARTE.

EFFETS SPÉCIAUX DE SCÈNE PYROTECHNIE D'INTÉRIEUR

Public : techniciens du spectacle.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre, en toute sécurité, de matières et d'objets pyrotechniques pour la scène.

35 heures, 8 participants
11 mars - 15 mars
4 novembre - 8 novembre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Matiérages et patines appliqués aux décors
P. 43

Fondamentaux du travail du bois dans la construction
P. 42

Fondamentaux techniques de la lumière
P. 27

Fondamentaux techniques du son
P. 33

Accessoiriste-réalisateur
P. 43

Fabrication d'accessoires - de la terre à la patine
P. 43

Fabrication d'accessoires - techniques mixtes et customisation d'objets
P. 43

Soudure pour le spectacle
P. 42

Soudure à l'arc
P. 42

Les formations en accroche et levage
P. 49

ET N'OUBLIEZ JAMAIS

La prévention des risques !
P. 46

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation-spectacle vivant

LUMIÈRE

Autour de la formation métier de régisseur lumière et de ses trois blocs de compétences, ce ne sont pas moins de treize propositions différentes qui vous permettront d'explorer tous les aspects de la lumière. Les consoles sont, bien entendu, à l'honneur, avec les modèles les plus présents sur le marché. L'expertise du centre en la matière est reconnue, comme en témoignent le partenariat noué de longue date avec ETC, un constructeur de premier plan, ou le succès que rencontre la formation *Configurer et exploiter les réseaux pour l'éclairage de spectacle*.
Toute la richesse de ce domaine est résumée dans l'offre de formation, des fondamentaux aux solutions techniques et logicielles les plus pointues, sans oublier les espaces de dialogue entre la technique et l'artistique.

EN APPRENTISSAGE
JUSQU'A 29 ANS

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur lumière de spectacle et d'événement pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Septembre 2024 – Septembre 2026
14 participants

Retrouvez toutes nos formations en apprentissage pages 8 et 9

RÉGIE

Une formation métier complète en continu (cursus intégral) menant à la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation lumière, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.
Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur lumière dans le spectacle et l'événementiel ; programmer et exploiter une conduite lumière, organiser le travail, mettre en œuvre le matériel et les équipements d'éclairage ; analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques ; coordonner l'activité d'une régie (lumière, son, vidéo) pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

1 085 heures, 945 heures en centre de formation et 140 heures de stage en entreprise, 10 participants
7 octobre 2024 - 5 juin 2025

Trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation lumière, enregistrée au RNCP*

1. INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE

Monter, câbler, régler un éclairage de spectacle et d'événement

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle.
Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements d'éclairage de spectacle et d'événement : préparer, monter, câbler, régler, dépanner, prévenir les risques électriques.

350 heures, 12 participants
7 octobre - 17 décembre

2. EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES CONSOLES LUMIÈRE

Préparer, exploiter une régie lumière de spectacle et d'événement

Public : techniciens lumière souhaitant évoluer vers la régie lumière.
Objectifs : développer les compétences d'organisation, de préparation et d'exploitation d'une régie lumière dans le spectacle et l'événementiel et mettre en œuvre les consoles d'éclairage ; analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

343 heures, 12 participants
22 janvier - 28 mars

3. ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.
Objectifs : coordonner l'activité d'une régie lumière pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacle et d'événement.

161 heures, 12 participants
30 avril - 6 juin

MÉTIER QUALIFICATION ET PERFECTIONNEMENT

ÉLECTRICIEN DU SPECTACLE

Certificat de qualification professionnelle de niveau 4, enregistré au RNCP*

Public : techniciens souhaitant intégrer les équipes effectuant la mise en œuvre de matériel de distribution électrique dans le cadre de spectacles, de studios de tournage, d'événements, d'expositions, etc.
Objectifs : développer les compétences nécessaires au métier d'électricien exécutant du spectacle vivant ; mettre en œuvre les installations électriques selon les attendus du chef électricien, dans le respect des délais, des règles de l'art et de la sécurité des personnes et des biens afin de fournir une distribution électrique aux autres corps de métiers intervenants.
Le CFPTS est habilité par la CPNEF-SV* à préparer au CQP Électricien du spectacle.

210 heures, 8 participants
5 février - 15 mars

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DE LA LUMIÈRE

Public : techniciens, artistes ou toute personne souhaitant développer une vision technique de l'éclairage de spectacle.
Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation du matériel et l'installation des équipements lumière.

35 heures, 10 participants
26 février - 1er mars
3 juin - 7 juin
21 octobre - 25 octobre

FONDAMENTAUX DE L'ÉCLAIRAGE D'EXPOSITIONS

Expositions permanentes et temporaires

Public : techniciens et régisseurs lumière du spectacle vivant, techniciens lumière du patrimoine et toute personne participant à la réalisation d'une exposition ayant besoin de connaître les spécificités de l'éclairage d'exposition.
Objectifs : appréhender les spécificités de l'éclairage muséographique et d'exposition ; appréhender la mise en œuvre d'une régie lumière d'exposition afin d'optimiser sa pratique professionnelle ; proposer des solutions techniques et technologiques pour répondre à la problématique de la conservation préventive.

35 heures, 10 participants
23 septembre - 27 septembre

ETC EOS PRISE EN MAIN

Partenariat ETC

Public : techniciens ou régisseurs lumière, éclairagistes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation des fonctions de base des consoles ETC EOS pour la programmation de projecteurs traditionnels et asservis.

35 heures, 6 participants
10 juin - 14 juin
7 octobre - 11 octobre

ETC EOS PRISE EN MAIN ET PRATIQUE AVANCÉE

Partenariat ETC

Public : techniciens lumière ou électriciens plateau, régisseurs lumière, éclairagistes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation des différents modèles des consoles ETC EOS pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures, 6 participants
18 mars - 29 mars
14 octobre - 25 octobre
25 novembre - 6 décembre

MA LIGHTING GRANDMA2

Public : régisseurs lumière.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation avancée de la console d'asservis grandMA2 pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures, 6 participants
29 janvier - 9 février
8 avril - 19 avril
16 septembre - 27 septembre

MA LIGHTING GRANDMA3 PRISE EN MAIN

Public : régisseurs lumière ayant une bonne connaissance de l'univers des projecteurs automatiques et de la programmation de consoles asservies.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation de la console d'asservis grandMA3 pour la programmation de projecteurs asservis.

35 heures, 6 participants
15 janvier - 19 janvier
9 septembre - 13 septembre

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation-spectacle vivant

EXPLOITER LES SOURCES LED DANS LE SPECTACLE

Usages et contraintes

Public : techniciens, régisseurs lumière, éclairagistes.
Objectifs : identifier les possibilités scéniques et les contraintes techniques liées à l'utilisation de sources LED dans le spectacle vivant.

28 heures, 10 participants
21 mai - 24 mai
28 octobre - 31 octobre

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR L'ÉCLAIRAGE DE SPECTACLE

ArtNet, sACN, MaNet

Public : éclairagistes, techniciens, régisseurs lumière et vidéo.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la configuration et à l'exploitation de réseaux pour l'éclairage de spectacle et appliquer les connaissances techniques informatiques et réseaux.

35 heures, 8 participants
22 avril - 26 avril
30 septembre - 4 octobre

WYSIWYG PRISE EN MAIN

Report, Design, Perform

Public : concepteurs d'éclairages, pupitreurs et régisseurs lumière, directeurs techniques.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel Wysiwyg et de ses différentes versions ; Report, Design, Perform.

35 heures, 8 participants
4 novembre - 8 novembre

LA CRÉATION LUMIÈRE POUR LE THÉÂTRE

Public : régisseurs lumière, pupitreurs, concepteurs de spectacle.
Objectifs : explorer les champs artistiques et développer les compétences techniques nécessaires à la fonction du concepteur lumière pour le théâtre ; répondre aux attentes de la direction artistique ; concevoir et élaborer un projet et plan d'éclairage (choix des projecteurs, des directions, des couleurs) ; intégrer les différents critères constituant une conduite lumière et sa programmation.

105 heures, 8 participants
8 avril - 26 avril

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Diffusion vidéo pour le spectacle
P. 39

Choisir, installer et régler un système de vidéoprojection
P. 39

Captation en streaming pour le live
P. 39

Millumin
P. 39

TouchDesigner - création et régie vidéo
P. 39

Modulo Player
P. 39

Les moyens vidéo pour le musée et l'exposition
P. 39

OSC
P. 12

QCad
P. 13

ET N'OUBLIEZ JAMAIS

La prévention des risques !
P. 46

POUR CHAQUE FORMATION DE CE CALENDRIER, N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LA FICHE DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE.

DES FORMATEURS EN PRISE DIRECTE AVEC LE TERRAIN

Le CFPTS est avant tout un lieu de transmission directe des savoirs et des compétences. Souvent plus près du maître que de l'enseignant, nos formateurs sont tous issus du tissu professionnel, intermittents ou permanents en activité.
Leur expertise, leurs parcours et la passion qui les anime sont pour vous la garantie d'une pédagogie concrète, en parfaite adéquation avec la réalité de vos métiers.

Au-delà des savoirs, ils partagent aussi avec vous leur expérience dans l'échange et la pratique. Ils forment également un réseau dynamique au CFPTS et en dehors de celui-ci.
Ils permettent enfin à l'équipe permanente de scruter les évolutions des secteurs et des métiers et d'ajuster les propositions pédagogiques en conséquence, par le dialogue constant qu'ils entretiennent avec elle.

TONE

SON

Le son est sans doute l'un des secteurs les plus soumis aux innovations technologiques. Chaque année, de nouvelles solutions sont mises sur le marché par les concepteurs et les constructeurs, et le CFPTS met un point d'honneur à suivre pas à pas ces mutations continuelles. Qu'un nouveau logiciel de mesure électro-acoustique et d'alignement des systèmes de diffusion sonore tel que CrossLite+ commence à se diffuser et, très vite, une proposition pédagogique est élaborée afin d'y répondre en intégrant les spécificités du domaine.
Afin de suivre au mieux ces évolutions, le CFPTS a développé des partenariats avec de grands noms du secteur (Agora Audio, Amadeus, L-Acoustics…) pour vous donner accès à des formations sur des gammes de matériel et de solutions de pointe.

EN APPRENTISSAGE
JUSQU'A 29 ANS

RÉGISSEUR SON

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans issus d'une formation initiale à dominante scientifique, sensibilisés au monde du spectacle, et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option son, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Septembre 2024 – Septembre 2026
12 participants

Retrouvez toutes nos formations en apprentissage pages 8 et 9

RÉGIE

Une formation métier complète en continu (cursus intégral) menant à la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation son, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR SON

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.
Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur son dans le spectacle et l'événementiel ; étudier et réaliser les dossiers techniques son, organiser le travail et mettre en œuvre le matériel et les équipements de sonorisation, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques ; coordonner l'activité d'une régie pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

1 085 heures, 945 heures en centre de formation et 140 heures de stage en entreprise, 8 participants
7 octobre 2024 - 5 juin 2025

Trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation son, enregistrée au RNCP*

1. INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SONORISATION

Monter, câbler et régler les équipements de sonorisation

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre des équipements de sonorisation dans le spectacle et l'événementiel : monter, câbler, régler, dépanner.

350 heures, 10 participants
7 octobre - 17 décembre

2. EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SONORISATION DE SPECTACLE

Préparer, exploiter une régie son de spectacle et d'événement

Public : techniciens son souhaitant évoluer vers la régie son.
Objectifs : développer les compétences d'organisation, de préparation et d'exploitation d'une régie son dans le spectacle et l'événementiel ; analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques, par la mise en œuvre des équipements son.

343 heures, 10 participants
22 janvier - 28 mars

3. ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.
Objectifs : coordonner l'activité d'une régie son pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacle ou d'événement.

161 heures, 10 participants
30 avril - 6 juin

QUALIFICATION ET PERFECTIONNEMENT

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SON

Public : techniciens, artistes, musiciens, chargés de production ou toute personne souhaitant développer une vision d'ensemble de la sonorisation.
Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation du matériel et l'installation des équipements son.

35 heures, 10 participants
26 février - 1er mars
3 juin - 7 juin
21 octobre - 25 octobre

NOUVELLE FORMULE

MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME KARA II ET K2

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens son et tout professionnel du son évoluant dans le secteur du spectacle.
Objectifs : développer les compétences nécessaires pour mettre en œuvre un système de sonorisation sur la base de ligne sources à courbure variable L-Acoustics.

28 heures, 12 participants
9 janvier - 12 janvier

CONFIGURER ET EXPLOITER LES CONSOLES NUMÉRIQUES

Public : techniciens son ou toute personne exploitant les consoles numériques dans le spectacle vivant et l'événementiel.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la configuration et à l'exploitation des consoles numériques, afin de s'adapter aux principaux outils de mixage disponibles sur le marché.

70 heures, 8 participants
16 septembre - 27 septembre

AUDIONUMÉRIQUE APPLIQUÉ AU RÉSEAU DANTE

Public : techniciens, sonorisateurs et ingénieurs du son souhaitant acquérir de nouvelles connaissances sur le son numérique.
Objectifs : mettre en œuvre une régie audionumérique complète utilisant le protocole Dante pour le transport du son, de la conversion au traitement du signal.

35 heures, 8 participants
8 janvier - 12 janvier
4 novembre - 8 novembre

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX AUDIONUMÉRIQUES

Dante/AES67, AVB

Public : sonorisateurs, régisseurs, ingénieurs du son et techniciens son souhaitant découvrir et mettre en œuvre les réseaux audionumériques.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation, au paramétrage et à l'exploitation des réseaux audionumériques et mettre en œuvre les connaissances acquises dans la construction de réseaux dédiés fiables et performants.

70 heures, 8 participants
12 février - 23 février

SWITCHS ET HYBRIDATION DES RÉSEAUX AUDIONUMÉRIQUES

Agora – AreYouNetworked
Partenariat Agora SAS

Public : techniciens son expérimentés, régisseurs et ingénieurs du son, techniciens et ingénieurs système et toute personne ayant eu une première expérience réussie en réseau audionumérique.
Objectifs : mettre en œuvre et exploiter les outils permettant l'hybridation des réseaux audionumériques.

35 heures, 8 participants
8 avril - 12 avril

SONORISATION DE CONCERT

Façade, retours, mixage

Public : techniciens et ingénieurs son en spectacle ayant déjà une expérience de la sonorisation et désirant se perfectionner aux techniques spécifiques du concert.
Objectifs : maîtriser les aspects techniques et artistiques du mixage pour réaliser la régie façade et retours d'un concert.

70 heures, 8 participants
8 avril - 19 avril
18 novembre - 29 novembre

EXPLOITATION DES LIAISONS HF

Public : régisseurs, sonorisateurs, techniciens/assistants son et backliners, souhaitant mettre en œuvre une régie utilisant des liaisons HF.
Objectifs : développer ses compétences dans l'exploitation et l'optimisation des liaisons HF dans toutes configurations de spectacle vivant et événementiel.

35 heures, 8 participants
29 janvier - 2 février
13 mai - 17 mai
30 septembre - 4 octobre

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

IN EAR MONITOR (IEM)

Technologie et mixage

Public : sonorisateurs, régisseurs son, techniciens son confirmés, musiciens désireux de comprendre le fonctionnement et les contraintes des retours IEM.
Objectifs : développer les compétences techniques et artistiques nécessaires au mixage en In Ear Monitor pour des musiciens/comédiens, utilisant plusieurs liaisons HF, pour la sonorisation de spectacles.

35 heures, 8 participants
9 septembre - 13 septembre

MESURE, CALAGE ET MONITORING LIVE SMAART LIVE

Public : sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs et prescripteurs et, plus généralement, toute personne confrontée à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.
Objectifs : évaluer la pertinence des outils de mesure électro-acoustique et de calage système de référence sur le marché ; apporter des solutions de mesure pour optimiser les systèmes de diffusion sonore.

35 heures, 8 participants
10 juin - 14 juin
7 octobre - 11 octobre

NOUVEAU

MESURE, ALIGNEMENT PRÉDICTIF SILENCIEUX ET MONITORING LIVE CROSSLITE+

Public : sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs et prescripteurs et, plus généralement, toute personne confrontée à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.
Objectifs : évaluer la pertinence et l'apport à l'existant de l'outil CrossLite+ dans le processus de mesure électro-acoustique et d'alignement des systèmes de référence sur le marché ; apporter des solutions de mesure agiles et non intrusives, pour optimiser les systèmes de diffusion sonore, post-déploiement.

35 heures, 8 participants
13 mai - 17 mai
2 septembre - 6 septembre

INSTALLATION ET RÉGLAGES DES SYSTÈMES DE DIFFUSION EN SONORISATION

Public : techniciens son et ingénieurs du son ayant déjà une connaissance théorique et pratique du matériel son et désirant se former à la mise en œuvre des systèmes de diffusion.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation et aux réglages des systèmes de diffusion sonore pour la sonorisation de concerts et d'événements.

70 heures, 8 participants
26 février - 8 mars
23 septembre - 4 octobre

NOUVELLE FORMULE

OPTIMISATION ET CONTRÔLE D'UN SYSTÈME DE DIFFUSION L-ACOUSTICS

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens système expérimentés, régisseurs son, ingénieurs du son.
Objectifs : appréhender les outils et les recommandations pour l'optimisation et le contrôle d'un système de diffusion L-Acoustics ; gérer un projet tout au long de son flux de travail.

28 heures, 12 participants
16 janvier - 19 janvier

SONORISATION SPATIALISÉE ET CRÉATION IMMERSIVE AVEC HOLOPHONIX

Partenariat Amadeus

Public : techniciens système expérimentés, régisseurs et ingénieurs du son, créateurs et concepteurs son, scénographes d'équipements spécialisés son.
Objectifs : concevoir, mettre en œuvre, calibrer et exploiter le système de spatialisation HOLOPHONIX, développé par Amadeus, en coordination avec l'Ircam.

35 heures, 8 participants
16 septembre - 20 septembre

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS SUR WWW.CFPTS.COM ET SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK, LINKEDIN, INSTAGRAM ET SUR YOUTUBE.

SONORISATION IMMERSIVE L-ISA

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens système expérimentés, régisseurs son, ingénieurs du son.
Objectifs : concevoir, mettre en œuvre, calibrer et exploiter un système audio immersif L-ISA.

35 heures, 8 participants
22 janvier - 26 janvier
19 février - 23 février

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Diffusion vidéo pour le spectacle
P. 39

Choisir, installer et régler un système de vidéoprojection
P. 39

Millumin
P. 39

TouchDesigner - création et régie vidéo
P. 39

Modulo Player
P. 39

OSC
P. 12

QLab
P. 12

ET N'OUBLIEZ JAMAIS

La prévention des risques !
P. 46

VIDÉO

La vidéo ouvre le champ des possibles en termes de scénographie et d'expérience spectateur. S'affranchissant des limites des technologies « traditionnelles », elle constitue désormais une dimension supplémentaire à prendre en compte, avec ses effets visuels complexes, ses jeux sur les arrière-plans, les éléments de costume…
Les besoins sont multiples et ces compétences sont de plus en plus recherchées, dans des domaines aussi variés que le spectacle vivant, l'événementiel, les projets urbains ponctuels ou pérennes, la muséographie…
Formations certifiantes et stages outils vous permettront de vous confronter à ces problématiques passionnantes et en plein essor, sans oublier que ce secteur est largement ouvert à des professionnels du son, de la lumière et du plateau qui souhaiteraient ajouter une corde à leur arc !

EN APPRENTISSAGE
JUSQU'A 29 ANS

RÉGISSEUR VIDÉO

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.
Objectif de formation : développer les compétences de régisseur vidéo de spectacle et d'événement, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Septembre 2024 – Septembre 2026
12 participants

Retrouvez toutes nos formations en apprentissage pages 8 et 9

RÉGIE

Une formation métier complète en continu (cursus intégral) menant à la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation vidéo, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR VIDÉO

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle et/ou toute personne proche du secteur vidéo. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.
Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier de régisseur vidéo pour le spectacle et l'événementiel : concevoir, mettre en œuvre et exploiter une régie vidéo de diffusion d'images (projetées ou diffusées via des systèmes de mur d'image) dans le cadre de productions ; analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

1 085 heures, 945 heures en centre de formation et 140 heures de stage en entreprise, 10 participants
7 octobre 2024 - 5 juin 2025

Trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation vidéo, enregistrée au RNCP*

1. INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS VIDÉO

Diffusion d'images pour le spectacle et l'événementiel

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle et/ou toute personne proche du secteur vidéo.
Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements de systèmes vidéo de diffusion d'images pour le spectacle et l'événementiel : monter, câbler, régler.

350 heures, 10 participants
7 octobre - 17 décembre

2. EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA DIFFUSION VIDÉO

Conception et adaptation de régie pour le spectacle et l'événementiel

Public : techniciens vidéo souhaitant évoluer vers la régie vidéo.
Objectifs : développer les compétences d'organisation pour l'exploitation des équipements vidéo nécessaires à l'activité de régisseur vidéo dans le spectacle et l'événementiel : analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques par la mise en œuvre des équipements vidéo pour la diffusion d'images.

343 heures, 10 participants
22 janvier - 28 mars

3. ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.
Objectifs : coordonner l'activité d'une régie vidéo pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

161 heures, 10 participants
30 avril - 6 juin

QUALIFICATION ET PERFECTIONNEMENT

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

Public : techniciens, régisseurs de spectacle.
Objectifs : procéder à la programmation et à l'exploitation des systèmes de diffusion vidéo afin de répondre aux besoins d'un créateur, d'un événement, d'un client.

70 heures, 8 participants
17 juin - 28 juin

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉOPROJECTION

Public : techniciens du spectacle, techniciens vidéo.
Objectifs : développer les compétences techniques et pratiques nécessaires au choix, à l'installation et au réglage d'un système de vidéoprojection.

35 heures, 10 participants
15 avril - 19 avril
4 novembre - 8 novembre

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR LA VIDÉO

Extenders cuivre/optiques, HDbaseT, NDI

Public : techniciens et régisseurs vidéo.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation, au paramétrage et à l'exploitation des réseaux pour la vidéo et mettre en œuvre les connaissances informatiques : protocoles, environnement IP, périphériques actifs ; savoir conseiller un cadre technique.

35 heures, 6 participants
22 avril - 26 avril
23 septembre - 27 septembre

MILLUMIN

Public : régisseurs de spectacle son, lumière, vidéo.
Objectifs : développer les connaissances nécessaires à la programmation de régies vidéo avec Millumin ; adapter la diffusion d'images aux différentes surfaces de projections ; intégrer les sources vidéo temps réel à la régie ; programmer les interactions avec des événements provenant des régies son, lumière et plateau.

28 heures, 8 participants
3 décembre - 6 décembre

TOUCHDESIGNER CRÉATION ET RÉGIE VIDÉO

Public : régisseurs vidéo, régisseurs son, régisseurs lumière.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel TouchDesigner pour la régie son et vidéo ; mettre en place les méthodologies de travail nécessaires au fonctionnement d'une régie vidéo intégrée à un projet scénographique ; mettre en œuvre les outils nécessaires et en particulier les interfaces d'entrée/sortie ; réaliser une programmation simple sur TouchDesigner ; programmer des interactivités à l'aide des différents protocoles utilisés dans le spectacle.

35 heures, 8 participants
18 novembre - 22 novembre

MODULO PLAYER

Solution média serveur développée par Modulo Pi
Formation agréée par Modulo Pi

Public : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation de Modulo Player dans le cadre d'installations fixes ou de prestations événementielles ; créer un projet et encoder un show.

35 heures, 6 participants
4 mars - 8 mars
16 septembre - 20 septembre

MODULO KINETIC

Solution média serveur temps réel tout-intégré développée par Modulo Pi
Formation agréée par Modulo Pi

Public : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation de Modulo Kinetic dans le cadre d'installations fixes, de prestations événementielles ou d'études d'implantation.

35 heures, 6 participants
11 mars - 15 mars

NOUVEAU

LES MOYENS VIDÉO POUR LE MUSÉE ET L'EXPOSITION

Public : techniciens, régisseurs, scénographes et toute personne en charge de la gestion technique de la vidéo dans les musées et les expositions.
Objectifs : choisir et mettre en œuvre les outils vidéo pour la muséographie et l'expographie ; identifier les différents systèmes de diffusion ; mettre en œuvre les outils de diffusion et d'interaction ; concevoir un projet de diffusion vidéo pour la muséographie.

70 heures, 10 participants
27 mai - 7 juin

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Captation en streaming pour le Live
P.12

OSC
P.12

Arduino pour la création
P.12

QLab
P.12

Réseaux pour le spectacle
P.12

ET N'OUBLIEZ JAMAIS

La prévention des risques !
P.46

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

DÉCOR / ACCESSOIRES

S'il est un domaine où l'apprentissage passe avant tout par la pratique, c'est bien celui de la conception et de la réalisation d'éléments de décor et d'accessoires. Mais, pour ce faire, encore faut-il disposer des installations, des machines, de l'outillage et de toute la palette de matières et matériaux nécessaires. Le CFPTS, parce qu'il a toujours accordé une place de choix à ces spécialités, a su constituer un ensemble d'ateliers unique en son genre, animé par un réseau de professionnels triés sur le volet. Quelle que soit la formation que vous choisirez, vous bénéficierez de leurs connaissances, de leur savoir-faire et, par-dessus tout, de leur expérience. Une bonne manière d'être rapidement opérationnel et pouvoir répondre aux différentes demandes artistiques.

BOIS

FONDAMENTAUX DU TRAVAIL DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Public : personnes sensibilisées à la construction désirant travailler le bois.
Objectifs : développer les compétences essentielles à l'utilisation des outils de construction bois (outillage à main, outillage électroportatif et pneumatique, certaines machines-outils) dans le respect de la législation, des règles de l'art et des préconisations de la prévention des risques.

175 heures, 8 participants
26 mars - 30 avril
16 septembre - 18 octobre

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DE DÉCOR - BOIS

Public : personnes sensibilisées au monde du spectacle maîtrisant tout ou partie des outils et machines à bois, et désirant intégrer une équipe de construction de décors.
Objectifs : construire et assembler des éléments pour le théâtre, le cinéma, l'événementiel ou l'exposition.

175 heures, 8 participants
18 novembre - 20 décembre

MÉTAL

SOUDURE POUR LE SPECTACLE

Qualification soudeur suivant EN 9606-1 de type 111 FW monopass

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes.
Objectifs : autour de son métier d'origine, développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures et à l'assemblage de différents profilés acier.

175 heures, 8 participants
26 février - 29 mars
27 mai - 28 juin
16 septembre - 18 octobre

SOUDURE À L'ARC

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens, rippeurs.
Objectifs : réaliser de petits assemblages en utilisant les techniques de la soudure à l'arc ; réaliser un débit à la meuleuse ; déterminer la technique de soudure à l'arc appropriée en fonction de la commande et de l'utilisation de la pièce à réaliser ; réaliser l'équerrage d'un châssis.

70 heures, 8 participants
8 avril - 19 avril

NOUVELLE FORMULE

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET SERRURERIE

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens.
Objectifs : développer les compétences nécessaires pour concevoir et réaliser des constructions et des assemblages métalliques.

175 heures, 8 participants
18 novembre - 20 décembre

MÉTAL - BIJOUX ET ACCESSOIRES DE COSTUMES

Public : accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers.
Objectifs : intégrer dans sa pratique professionnelle les techniques de réalisation de bijoux de spectacle ; réaliser une petite structure en corde à piano ; appliquer la technique de sertissage de pierre ; graver à l'acide un motif sur du métal.

105 heures, 9 participants
7 octobre - 25 octobre

CORDE À PIANO ACCESSOIRES CARCASSERIE

Public : costumiers, accessoiristes, serruriers, réalisateurs d'effets spéciaux, sculpteurs, marionnettistes.
Objectifs : intégrer les techniques de mise en œuvre de la corde à piano et des métaux en feuille dans la réalisation d'éléments de décors, d'accessoires et de costumes pour le spectacle.

175 heures, 8 participants
27 mai - 28 juin

MÉCANISMES ET ARTICULATIONS DE PETITES MACHINES POUR LE SPECTACLE

Accessoires : animation d'objets

Public : marionnettistes, accessoiristes, machinistes, constructeurs, techniciens des arts de la rue, décorateurs.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la construction et à la mise en œuvre de systèmes mécaniques, électriques, articulés, commandés ou télécommandés pour marionnettes, accessoires et petites machineries.

210 heures, 8 participants
29 janvier - 8 mars
31 octobre - 13 décembre

PEINTURE

MATIÉRAGES ET PATINES APPLIQUÉS AUX DÉCORS

Spectacle vivant, cinéma, publicité

Public : techniciens du spectacle, accessoiristes, constructeurs, peintres, costumiers.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la réalisation de matiérages et patines d'éléments de décor de cinéma, de publicité et de spectacle vivant.

140 heures, 10 participants
9 octobre - 6 novembre

ACCESSOIRES

ACCESSOIRISTE RÉALISATEUR

CAP Accessoiriste-réalisateur
Partenariat ministère de l'Éducation nationale

Public : personnes sensibilisées au monde du spectacle et désirant travailler dans ce secteur. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accessoiriste-réalisateur : maîtrise des aspects techniques, esthétiques et d'organisation du travail, dans les domaines du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma et de l'événementiel.

847 heures, 12 participants
12 novembre 2024 - 20 mai 2025

FABRICATION D'ACCESSOIRES DE LA TERRE À LA PATINE

Modelage, prise d'empreintes, tirages, patines

Public : techniciens, accessoiristes de plateau, costumiers, constructeurs, peintres, machinistes, marionnettistes.
Objectifs : mettre en œuvre les techniques de fabrication d'un objet scénique : modelage, moulage, tirage, peinture/patine.

210 heures, 12 participants
3 juin - 12 juillet
5 novembre - 17 décembre

FABRICATION D'ACCESSOIRES TECHNIQUES MIXTES ET CUSTOMISATION D'OBJETS

Public : accessoiristes, accessoiristes de plateau, décorateurs, costumiers.
Objectifs : réaliser et transformer un objet qui, pour sa fabrication, nécessite l'utilisation de plusieurs matériaux et techniques de mise en forme.

84 heures, 12 participants
12 février - 27 février

PLASTAZOTE TECHNIQUES ET VOLUMES

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs.
Objectifs : appliquer une méthode de mise en volume du plastazote faisant appel à différentes techniques et réaliser un accessoire fini.

70 heures, 12 participants
15 avril - 26 avril

THERMO-PLASTIQUES MODELABLES OBJETS ET COSTUMES DE SCÈNE

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs, cosplayers.
Objectifs : utiliser des matériaux thermoformables innovants, non toxiques, afin de réaliser des objets et costumes scéniques.

70 heures, 10 participants
4 mars - 15 mars

PATINES VIEILLISSEMENT DES COSTUMES ET TISSUS DE SCÈNE

Hors teinture et feutrage machine

Public : costumiers, accessoiristes, marionnettistes, tapissiers, décorateurs, cosplayers.
Objectifs : développer les compétences techniques de patines pour vieillir et user mécaniquement des costumes et tissus de scène.

35 heures, 10 participants
9 septembre - 13 septembre

TECHNIQUES DE RÉALISATION DE MARIONNETTES

Public : comédiens, marionnettistes, accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers.
Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation et à l'articulation de différents types de marionnettes en prenant en compte les contraintes de manipulation, du dessin préparatoire à la mise en volume ; modeler, tailler les éléments constitutifs, réaliser les moules et les tirages ; réaliser de petites soudures et de petits mécanismes simples ; fabriquer et assembler une marionnette ; mettre en œuvre quelques techniques de manipulations simples.

175 heures, 8 participants
8 janvier - 9 février

TECHNIQUES DE FABRICATION DE MASQUES

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tous professionnels des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage.
Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de masques pour la scène ; mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique ; réaliser un modelage en terre ; pratiquer le moulage, les techniques de reproduction d'exemplaires en différents matériaux et les techniques de peinture et patine.

175 heures, 10 participants
2 septembre - 4 octobre

PROTHÈSES POUR LA SCÈNE

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tout professionnel des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage.
Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de prothèses de visage en gel de silicone et à l'implantation de cheveux et de poils ; pratiquer les différentes techniques du maquillage ; mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique.

140 heures, 9 participants
8 octobre - 5 novembre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Fondamentaux techniques du plateau
P. 22

Technicien plateau
P. 22

Effets spéciaux de scène - pyrotechnie d'intérieur
P. 23

AutoCAD 2D
P. 13

AutoCAD 2D et 3D
P. 13

SketchUp 3D
P. 13

Vectorworks Spotlight
P. 13

Arduino pour la création
P. 12

ET N'OUBLIEZ JAMAIS

La prévention des risques !
P. 46

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS SUR WWW.CFPTS.COM ET SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK, LINKEDIN, INSTAGRAM ET SUR YOUTUBE.

UN CENTRE OUVERT À TOUS

Le CFPTS se donne pour mission de garantir à chacun un espace de travail et d'apprentissage dans les meilleures conditions et sans discrimination. Il s'engage pour l'égalité et la diversité et contre les discriminations et le harcèlement, et appuie son action sur une charte claire, consultable sur son site. Une cellule Violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) a été créée. Le centre s'attache également à accueillir et à accompagner les personnes en situation de handicap.

Pour l'apprentissage, cette réponse peut passer par des aménagements individualisés des procédures d'admission et un suivi sur la présence en entreprise. Dans le domaine de la formation continue, le cadre est généralement celui de l'accompagnement d'un parcours professionnel, notamment sur les actions de maintien dans l'emploi après un accident ou une maladie. Cet engagement s'est, par exemple, traduit ces dernières années par l'élaboration de fiches métiers handicap, en collaboration avec Audiens*, pour les régisseurs et les administrateurs.

*Audiens : Groupe de protection sociale des professionnels de la création et de l'information

PRÉVENTION DES RISQUES

La prévention des risques est une préoccupation majeure qui appelle une prise en compte sérieuse, méthodique et organisée. Travailler en toute sécurité, offrir un environnement professionnel inclusif, être en mesure de répondre aux urgences et d'accueillir le public dans le respect de ses particularités et besoins, ces multiples facettes de la prévention se complètent et s'imposent à toutes et à tous.

Afin de respecter la législation, il est impératif de la connaître et surtout de la comprendre. Le CFPTS s'attache à vous proposer des formations solides et étayées, adaptées aux réalités du terrain, de la sécurité électrique aux problématiques de la sûreté, en passant par la prise en compte des risques psychosociaux et de la problématique des violences et harcèlement sexistes et sexuels.

RPS

NOUVEAU

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE ET DE L'ÉVÉNEMENT

Partenariat 3SA Conseil

Public : personnels d'encadrement.
Objectifs : identifier les risques psychosociaux, les différents facteurs ainsi que leurs effets ; appréhender les situations à risques et découvrir quelques pistes de prévention ; mettre en œuvre la réglementation et les obligations des employeurs ; proposer des actions de prévention ; intégrer la prévention des RPS dans le cadre d'un projet de conduite du changement.

7 heures, 14 participants
29 avril
28 octobre

VHSS

FONDAMENTAUX EN MATIÈRE DE VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS

Repérage et positionnement

Public : tout public.
Objectifs : comprendre, prévenir et agir contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans les relations de travail.

7 heures, 12 participants
29 janvier
27 février
14 mai
10 septembre
7 octobre
5 novembre

RÉAGIR DE FAÇON ADAPTÉE FACE AUX SITUATIONS DE VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS

Public : personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS.
Objectifs : contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans son organisation et auprès de ses collègues.

14 heures, 12 participants
27 février - 28 février
7 octobre - 8 octobre

METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION ET ÉVALUER SES EFFETS AU SEIN DE SA STRUCTURE

Public : personnes ayant en charge ou ayant la responsabilité d'élaborer et de mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/auprès de leur équipe.
Objectifs : mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de sa structure/auprès de son équipe.

21 heures en discontinu, 12 participants
14 mai - 3 juin
5 novembre - 20 novembre

ÊTRE RÉFÉRENT VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS

Public : futurs référents VHSS d'une structure ; membres du service RH et sécurité des organismes de formation ; membres du CSE et membres des CHSCT de la fonction publique ; membres des cellules harcèlement des CFA ; managers d'entreprises/de structures non soumises à l'obligation légale.
Objectifs : développer les compétences pour devenir référent violences et harcèlement sexistes et sexuels et en assumer les responsabilités.

21 heures en discontinu, 12 participants
29 janvier - 13 février
10 septembre - 24 septembre
5 novembre - 19 novembre

SÛRETÉ SÉCURITÉ

DÉVELOPPER LES RÉFLEXES SÛRETÉ DANS LES MÉTIERS DU TOURISME, DE LA CULTURE, DU LOISIR ET DU COMMERCE

Partenariat CPNEF-SV*

Public : tous publics, équipes techniques, administratives, accueil du public, etc.
Objectifs : prévenir efficacement une situation à risque et/ou de comportement dangereux, dans le respect de l'organisation des structures d'accueil du public et des procédures spécifiques fixées en matière de sûreté.

14 heures, 14 participants
22 octobre - 23 octobre

SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Certificat de compétences professionnelles de la CPNEF-SV*

Public : directeurs, gérants, administrateurs, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne devant justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles en vue de la déclaration de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant (valant licence).
Toute personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.
Objectifs : identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature des lieux de spectacle aménagés pour les représentations publiques et répondre à l'obligation de mise en œuvre de la sécurité attendue pour l'exercice de l'activité d'exploitant de lieux de spectacle.
Le CFPTS est habilité par la CPNEF-SV* à dispenser la formation.

35 heures, 15 participants
22 janvier - 26 janvier
25 mars - 29 mars
27 mai - 31 mai
24 juin - 28 juin
30 septembre - 4 octobre
25 novembre - 29 novembre

ÉLABORER DES DOCUMENTS DE PRÉVENTION DES RISQUES

Consignes - procédures plans de prévention

Public : directeurs, gérants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.
Objectifs : concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des documents liés à la prévention des risques d'une entreprise de spectacle vivant et d'événementiel.

21 heures, 12 participants
3 septembre - 5 septembre

ACCROCHE ET LEVAGE

MACHINERIE SCÉNIQUE

Équipements fixes

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.
Objectifs : mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention liées à la manipulation de la machinerie scénique (installée à demeure) utilisée dans le spectacle.

35 heures, 10 participants
15 avril - 19 avril
30 septembre - 4 octobre

MOTEURS ET PONTS

Grils provisoires

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs ayant une pratique du levage des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.
Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation des structures motorisées installées provisoirement pour un spectacle ou un événement.

35 heures, 10 participants
24 juin - 28 juin
14 octobre - 18 octobre

MACHINERIE SCÉNIQUE ET MOTEURS ET PONTS

Équipements fixes, grils provisoires

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie et des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.
Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie scénique et des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

56 heures, 10 participants
22 janvier - 31 janvier
4 novembre - 14 novembre

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Public : responsables d'opérations de levage faisant appel à la machinerie scénique et aux structures multidimensionnelles motorisées, techniciens plateau, machinistes, régisseurs, responsables d'accroches, directeurs techniques.
Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie et des structures motorisées utilisées dans le spectacle en intégrant l'évolution des techniques et de la réglementation.

7 heures, 10 participants
1er février
15 novembre

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation-spectacle vivant

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

CACES NACELLES ET CHARIOTS, R486 CAT. A ET B R482 CAT. F R489 CAT. 3

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

Partenariat ECN

Public : techniciens du spectacle utilisant ou devant utiliser des nacelles élévatrices et chariots élévateurs des catégories correspondantes.
Objectifs : conduire les nacelles de catégorie fixe ou mobile lors des opérations, à élévation multidirectionnelle (R486 cat. A et B), les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489 cat. 3) ou les chariots élévateurs à mâts télescopiques (R482 cat. F), en appliquant les règles de conduite et de sécurité définies par les recommandations les concernant.

40 heures, 6 participants
12 février - 17 février
25 mars - 30 mars
27 mai - 1er juin
21 octobre - 26 octobre

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION ÉLECTRIQUE BS - B0 - BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation délivrée par l'employeur

Public : techniciens du spectacle non électriciens, utilisateurs de matériel électroportatif, agents d'entretien, factotums, personnels permanents non électriciens, décorateurs, installateurs de stands, conducteurs d'engins de chantier ou de PEMP (titulaires ou non du CACES), agents de sécurité incendie SSIAP...
Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilité par son employeur à réaliser des interventions élémentaires de remplacement (BS), exécuter des travaux d'ordre non électrique (B0), exécuter certaines manœuvres d'ordre non électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

21 heures, 10 participants
3 avril - 5 avril
13 novembre - 15 novembre

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION ÉLECTRIQUE BR - B2V - BC - BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation délivrée par l'employeur

Public : électriciens, chef électriciens, techniciens du spectacle assurant la distribution d'énergie sur des festivals, événements, installations en plein air, chapiteaux, tentes, structures, hors les murs, agents de maintenance, backliners...
Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilité par son employeur à réaliser des interventions (BR), des travaux d'ordre électrique (BC, B2V), exécuter certaines manœuvres d'ordre électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

35 heures, 10 participants
29 janvier - 2 février
7 octobre - 11 octobre

RECYCLAGE DU PERSONNEL HABILITÉ BT DANS LES MÉTIERS DU SPECTACLE

Public : techniciens du spectacle ayant précédemment obtenu au cours d'une formation un ou plusieurs des niveaux suivants : BS, B1V, BR, B2V, BC.
Objectifs : actualiser ses connaissances et ses pratiques en fonction de l'évolution de la réglementation.

10,5 heures, 10 participants
29 avril - 30 avril
30 octobre - 31 octobre

POUR CHAQUE FORMATION DE CE CALENDRIER, N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LA FICHE DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE.

À LA
CARTE !

POUR LES ENTREPRISES ET LES GROUPEMENTS D'INTERMITTENTS

Élaborez la recette formation adaptée spécifiquement à vos envies, à vos besoins, en profitant du savoir-faire de nos équipes. Vous choisissez et confectionnez avec nous votre programme sous tous ses aspects.

Dates, publics, durées, contenus, tout est adaptable selon vos besoins.

Vous verrez en page suivante des exemples de réalisations ; n'hésitez pas ensuite à faire votre demande personnalisée en écrivant à Béatrice Gouffier, directrice des formations : *bgouffier@cfpts.com*

Nos formations sont adaptées et adaptables à tous les secteurs : industries culturelles, entreprises de loisirs, musées, secteur du tourisme, du sport… et en particulier nos formations sur les fondamentaux techniques.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS À LA CARTE DÉPLOYÉES POUR NOS PARTENAIRES.

FONDAMENTAUX

- Sensibilisation aux réseaux pour les cadres techniques
- Fondamentaux techniques pour les non-techniciens
- Fondamentaux lumière
- Fondamentaux son
- Fondamentaux plateau
- Fondamentaux de la prévention des risques
- Fondamentaux de l'organisation et de la mise en œuvre technique d'un spectacle
- Fondamentaux de la régie d'événements
- Fondamentaux de la prévention des risques dans le spectacle

ENCADREMENT TECHNIQUE

- Organisation et logistique écoresponsables des événements
- Fonctionnement, entretien et gestion du bâtiment
- Régies techniques des espaces événementiels

RÉSEAUX SCÉNIQUES

- Réseaux NDI audio IP Dante pour le streaming
- Réseaux scéniques appliqués

MÉTHODOLOGIE

- Utilisation de LED
- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore
- Les bases de la DAO
- Intégrer de l'image dans le spectacle vivant
- Les bases de la vidéoprojection

CONSOLES ET LOGICIELS

- Hog4, Cobalt, Congo senior (ETC)
- MagicQ (Chamsys)
- LightRegie
- Approche du mixage de musique classique sur logiciel Pyramix
- Pure Data dans les arts de la scène
- Live d'Ableton

MÉTIERS DE L'ATELIER

- Peinture de décor
- Fondamentaux de la construction bois et principes de réparation des éléments de décor
- Travail en atelier : menuiserie et techniques du bois
- Initiation serrurerie
- Orthofoam, Worbla et Plastazote
- Masques latex

ÉQUIPEMENTS DE LA CAGE DE SCÈNE

- Matelotage : épissures classiques et modernes
- Utilisation du système de pilotage Bosch-Rexroth
- De la machinerie contrebalancée à la machinerie informatisée
- Pratique de l'accroche et du levage
- Les accessoires de levage
- Vols humains et vols d'éléments de décor

ADMINISTRATION ET PRODUCTION

- Gestion des contrats d'artiste et propriété intellectuelle
- Contrat de production et d'exploitation
- Développer les finances et les budgets
- Recherche de financements
- Droits des auteurs et droits voisins

EXPLOITATION CINÉMA-TOGRAPHIQUE

- Responsable technique d'exploitation cinématographique
- Fonctionnement de la salle de cinéma, maintenance du bâtiment et des équipements
- Responsabilités de l'exploitant et sécurité du public dans l'exploitation cinématographique

MUSÉOGRAPHIE

- La régie d'exposition pour les musées et les expositions temporaires
- Conservation préventive : éclairage dans les expositions
- Éclairage et mise en valeur des œuvres du musée

SÉCURITÉ SÛRETÉ

- Travail en hauteur
- Port du harnais
- Port du harnais sur sites non équipés
- Agir et travailler en sûreté
- SST formation initiale
- SST maintien et actualisation des compétences
- Conducteur et surveillant de PEMP conforme à la R486 catégories A et B
- Échafaudages roulants
- Équipier de 1re intervention incendie - Évacuation (EPI)

TOURISME ET PARCS DE LOISIRS

- Accueillir un chapiteau
- Éclairage pérenne et architectural
- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore
- Effets spéciaux et pyrotechnie

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mises à jour en mars 2023

Préambule
Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par le Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle (CFPTS), association régie par la loi de 1901, ayant son siège social sis 92, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET, sur catalogue et sur mesure pour des entreprises, réalisées dans ses locaux ou ceux mis à sa disposition. Elles s'adressent aux salariés intermittents, salariés d'entreprises en CDD ou CDI ou demandeurs d'emploi (les financeurs sont les OPCO, OPACIF, entreprises ou collectivités publiques) ainsi qu'à des personnes s'inscrivant à titre individuel, sans financement par un tiers. La souscription du dossier de candidature ou le « bon pour accord » d'un devis spécifique entraîne l'acceptation et l'adhésion sans réserve de l'ensemble des conditions ci-dessous, à l'exclusion de tout autre document émanant du participant, dont celui-ci aimerait se prévaloir, même si le CFPTS en a eu connaissance.

Conditions et modalités d'inscription / offre de formation catalogue
Pour s'inscrire, il faut remplir et renvoyer au CFPTS un dossier de candidature. Un accusé de réception est envoyé au candidat et/ou à son employeur selon les cas. Parallèlement, le candidat ou son employeur peut entamer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de sa formation auprès de son OPCO ou de l'institution dont il dépend. L'inscription d'un candidat est subordonnée à la recevabilité pédagogique (la fiche descriptive détaillée précise le prérequis nécessaire et ses modalités d'évaluation), et à la limite des places disponibles pour la formation.
Pour chaque action de formation, une convention est signée entre le CFPTS et le candidat, l'employeur ou le tiers financeur selon les cas. En cas de financement de la formation par un tiers, l'inscription est effectuée au nom de la personne physique (candidat) mais le client de CFPTS est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant dans la convention de formation et payant le coût de la formation.
Le candidat reconnaît que, préalablement à la signature de la convention de formation, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par le CFPTS à travers les documents d'information mis à sa disposition avant son inscription, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de la formation à ses besoins.
À l'issue de la formation, le CFPTS communiquera au participant les documents attestant de la réalisation de la formation.

Devis spécifiques
Des devis (propositions détaillées avec descriptif de formation et prix) sont envoyés en réponse aux demandes de formations spécifiques. Les commandes ne sont prises en compte qu'à réception du devis signé par le client ou d'un bon de commande. La durée de validité du devis est de 6 (six) mois à compter de la date d'envoi.

Clause d'engagement et de responsabilité
Le CFPTS déclare avoir souscrit à une assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pouvant résulter directement de ses activités de formation. La responsabilité du CFPTS envers le participant est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le participant et est, en tout état de cause, limitée au montant payé au CFPTS au titre de la formation. En aucun cas, la responsabilité du CFPTS ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.
Le CFPTS s'impose une obligation de moyens pour les formations proposées. Le déroulement, les contenus et les moyens utilisés sont susceptibles de changer à l'initiative du responsable des formations dans le respect des objectifs pédagogiques. Par ailleurs, le CFPTS ne pourra être tenu pour responsable des modifications intervenues à la suite d'événements exceptionnels indépendants de sa volonté. Le participant s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du CFPTS ou de tout autre participant. Le CFTPS se réserve le droit d'exclure de la formation, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ou au règlement intérieur.

Coûts et conditions de règlement
Tous les coûts des formations sont indiqués HT, facturés TTC, et comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas ne sont pas compris dans le coût de la formation. Pour certaines formations catalogue, les prix peuvent varier en fonction du statut des candidats et des dispositions des organismes financeurs.
En cas de paiement effectué par un tiers dans le cadre d'un financement, il appartient au participant de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par un tiers financeur, la part non prise en charge sera directement facturée au participant. Par ailleurs, si l'accord de prise en charge par le tiers financeur ne parvient pas à CFTPS au premier jour de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de facturer la totalité du coût de la formation au participant.
Les factures du CFPTS sont émises à l'issue de la formation (sauf pour les clients domiciliés à l'étranger, pour lesquels la facturation est réalisée avant le début de la formation) et sont payables comptant, sans escompte, par chèque ou virement bancaire, sauf conditions spécifiques convenues entre les parties, dans les délais suivants :
- à réception, en cas de facturation directe du participant (personne physique) de la totalité ou d'une partie du coût de la formation ;
- dans un délai de 60 (soixante) jours à compter de la date d'émission de la facturation, en cas de facturation d'une société ou d'un tiers financeur de la totalité ou d'une partie du coût de la formation. Un intérêt de retard sera dû pour tout paiement effectué au-delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) euros au titre des frais de recouvrement interne, exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée.

Droit de rétractation (uniquement pour les formations financées directement par des personnes physiques)
À compter de la date de signature du contrat de formation, le client dispose d'un délai de 10 (dix) jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 (quatorze) jours pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Le candidat en informe le CFPTS par lettre recommandée avec accusé de réception. Un formulaire de rétractation est joint aux présentes CGV. Aucune somme ne sera réclamée par le CFPTS au client au titre de cette rétractation.

Report / Annulation / Désistement / Départ anticipé
Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit à CFPTS. Pour toute annulation communiquée au CFPTS plus de 14 (quatorze) jours avant le début de la formation, aucune indemnité forfaitaire d'annulation ne sera facturée au client.
En cas d'annulation entre 14 (quatorze) et 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 50 % (cinquante pour cent) du coût de la formation. En cas d'annulation moins de 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 100 % (cent pour cent) du coût de la formation. Si le participant ne s'est pas présenté à la formation ou en cas de formation commencée et abandonnée, la totalité des coûts de la formation est due. De même, toute formation commencée et interrompue sur décision du CFPTS suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre du participant est due en totalité.
En cas de formation initialement prévue pour être financée par un organisme financeur (autre que la société employant le participant), le CFPTS se réserve la possibilité de facturer les indemnités mentionnées ci-dessus directement au participant (en cas de non-paiement par l'organisme financeur), sauf cas de force majeure dûment reconnu. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue dans la convention de formation conformément à l'article L. 6353-7 du Code du Travail. Il en va de même en cas d'annulation, de désistement ou d'abandon d'une formation destinée à être financée directement par le participant (personne physique).
Le CFPTS se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Le candidat en est informé au plus tard 2 (deux) semaines avant le début de la formation.

Protection de données à caractère personnel
Le CFPTS s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour assurer la protection de l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») de ses candidats et d'utiliser de telles Données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 - RGPD et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ». Les Données font l'objet d'un traitement informatique par le CFPTS agissant en qualité de responsable de traitement. Ces informations sont à destination des services internes du CFPTS, de ses sous-traitants, notamment de son hébergeur, et des organismes paritaires collecteurs agréés. Les Données font l'objet d'un traitement pour les finalités suivantes : la gestion des inscriptions aux formations et la mise en œuvre des formations, la délivrance de diplômes et/ou certifications, ainsi que la promotion des formations et activités du CFPTS. Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités : le temps de la formation augmentée de 3 (trois) ans à des fins d'animation et de promotion d'autres sessions de formation connexes ou complémentaires, sauf opposition de la part du participant, sans préjudice des obligations de conservation à des fins de preuve ou des délais de prescription en archivage intermédiaire pendant 5 (cinq) ans à l'issue de la formation et 10 (dix) ans pour les documents comptables. Si le candidat est un consommateur et exerce son droit de rétractation, les Données seront supprimées dans un délai de 1 (un) an à compter de l'exercice de son droit de rétractation. Les Données sont hébergées au sein de l'Espace Économique Européen. Toute personne dont les Données ont été collectées par le CFPTS bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données, de limitation et d'opposition au traitement. Par ailleurs, toute personne concernée peut organiser le sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au CFPTS, auprès de son DPO : Société ACTECIL, 32, rue du Général de Gaulle, 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ou dpo_cfpts@actecil.fr. Si la personne concernée estime, après avoir contacté le CFPTS, que ses droits sur ses données personnelles ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la CNIL. Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles, le candidat ou participant peut consulter la politique de confidentialité du CFPTS.

Propriété intellectuelle et confidentialité
Le CFPTS détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale) utilisés dans le cadre de la formation, demeure sa propriété exclusive. Le participant s'interdit, à d'autres fins que strictement personnelles, d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de traduire ou de représenter, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, de les commercialiser ou de les diffuser à des tiers sans l'autorisation expresse et écrite du CFPTS. Toute utilisation non autorisée est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.
Par ailleurs, les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès.

Dispositions diverses
Si certaines dispositions des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites mais les autres conditions n'en garderont pas moins leur force et leur portée.
Le CFPTS se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle inscription, quelle que soit l'antériorité des relations entre le CFPTS et le client. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription.

Notifications
Dans tous les cas où les CGV prévoient l'envoi d'un courrier recommandé, il est précisé que celui-ci doit être un courrier recommandé en version papier et non un courrier recommandé électronique.

Attribution de juridiction et loi applicable
Les présentes CGV sont régies par la loi française interne. En cas de litige entre le CFPTS et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. Conformément aux dispositions des articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, à défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le CFPTS, à savoir AME CONSO, dans un délai de 1 (un) an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.
La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :
- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO au 11, place Dauphine, 75001 Paris. Le recours à ce dispositif de médiation est gratuit pour le consommateur et ne le prive pas de la possibilité de porter ultérieurement sa réclamation devant les juridictions compétentes.
En cas de litige n'ayant pu faire l'objet d'un accord amiable, tout différend au sujet de l'application des présentes CGV, de leur interprétation, de leur exécution sera porté devant les tribunaux de Bobigny, sauf dispositions d'ordre public applicables.

FORMULAIRE DE RETRACTATION
Si vous souhaitez rétracter votre inscription, veuillez compléter lisiblement et renvoyer le présent formulaire au CFPTS à l'adresse suivante :
92, avenue Gallieni 93170 BAGNOLET.
Je/nous soussigné(s), vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur l'inscription ci-dessous :
Nom de la formation :
Date d'inscription :
Nom de la personne qui se rétracte :
Adresse :
Date :
Signature :

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS !
WWW.CFPTS.COM

CFPTS
Centre de formation professionnelle
aux techniques du spectacle
La Filière 92, avenue Gallieni
93170 Bagnolet
contact@cfpts.com

Qualiopi – Processus Certifié
Certificat nº 2020 / 88685. 3
du 24 janvier 2023.
Le CFPTS est certifié Qualiopi, au titre de ses actions de formation continue, initiale et des actions de VAE.
Cette certification atteste que notre centre répond aux exigences du RNQ (Référentiel national qualité) lequel est organisé autour de sept critères qualité. Qualiopi atteste ainsi de la qualité du processus mis en œuvre par le prestataire d'actions concourant au développement des compétences (PAC) et permet au CFPTS d'accéder à des fonds publics ou mutualisés.
Cette certification, délivrée par AFNOR Certification, est donnée au CFPTS pour trois ans.

Septembre 2023 - Conception graphique et réalisation : Atelier Marge Design
Photographie : Stéphane Bahic